

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 11 octobre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 11 octobre à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15
Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 14
Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 1

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Patricia Dumas, Fabien Plasson, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier,
Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Paul
Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s : Etienne Careil donne procuration à Christophe Martin

Date de convocation : 05 octobre 2022

Secrétaire de séance : Marie-Christine Chaprier

OBJET : Demande de subvention au département pour la maison de santé

Dans le cadre de l'appel à partenariat pour la création et la labélisation de maison de
santé pluriprofessionnelle territoriale de santé (MSP) 2022 et de communauté
professionnelle de santé (CPTS), la commune sollicite une subvention au département
pour un montant total des travaux de 380 761,35 € HT.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,
SOLLICITE une subvention auprès du département de la Loire dans le cadre de l'appel à
partenariat pour la création et la labélisation d'une maison de santé, pour un montant
total des travaux de 380 761,35 € HT.

AUTORISE Mme la Maire à faire toutes les démarches nécessaires à cette demande de
subvention.

DIT qu'une partie des crédits sont ouverts au budget 2022 et qu'ils seront inscrits au
budget 2023.

La maire
Céline Elie



la secrétaire de séance
Marie-Christine Chaprier

